

Mars 2014



L'innovation dans les entreprises du Québec et du Canada

Marianne Bernier¹, économiste

Pour en savoir plus

Les données présentées dans ce bulletin proviennent de l'Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise de Statistique Canada. Pour de plus amples renseignements sur l'enquête, veuillez consulter le site Web de Statistique Canada.

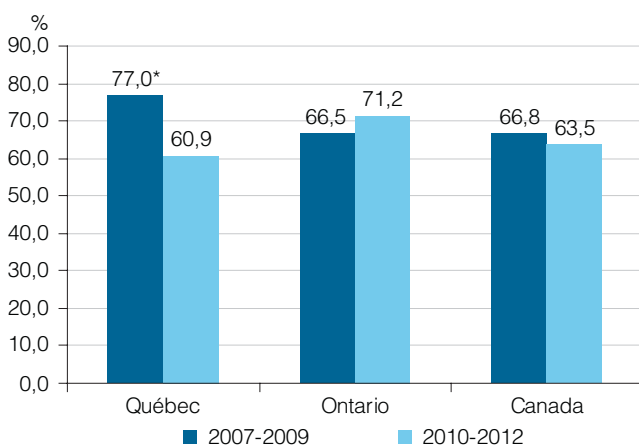
Six entreprises sur dix ont innové entre 2010 et 2012 au Québec

Selon les résultats de l'Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise, la proportion d'entreprises qui ont introduit au moins une innovation entre les années 2010 et 2012 s'élève à 60,9% au Québec. Il s'agit d'une diminution par rapport à la dernière édition de l'enquête, alors que 77,0% des entreprises ont innové entre 2007 et 2009. On observe le même

phénomène au Canada quoique moins marqué : 66,8% des entreprises ont introduit au moins une innovation entre 2007 et 2009 et 63,5% l'ont fait au cours de la période la plus récente. La crise économique et financière de 2009 a engendré une baisse des dépenses en R-D du secteur privé. Comme le démontrent de nombreuses études², les dépenses en R-D sont procycliques, c'est-à-dire qu'elles diminuent lorsque le PIB diminue. Les entreprises réduisent leurs dépenses en R-D, car elles sont notamment confrontées à un resserrement du crédit et à une baisse de la demande. Il n'est donc pas surprenant que la proportion d'entreprises innovantes ait diminué au cours de la période 2010-2012, étant donné le lien important qui existe entre les dépenses en R-D et l'innovation. À l'inverse, toutefois, le taux d'innovation des entreprises ontariennes est passé de 66,5% entre 2007 et 2009 à 71,2% entre 2010 et 2012. Il s'agit d'ailleurs de la seule province avec la Saskatchewan qui affiche une remontée des dépenses intramuros de R-D du secteur des entreprises en 2011.

Figure 1

Proportion d'entreprises qui ont innové entre 2007 et 2009 et entre 2010 et 2012, Québec, Ontario et Canada



* À utiliser avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise, 2009 et 2012.

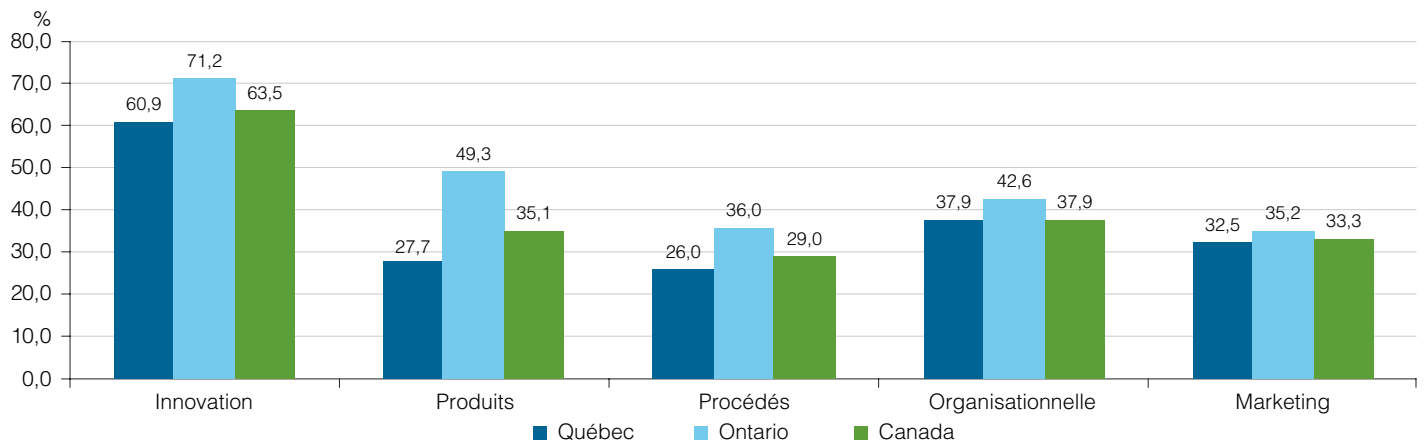
L'innovation non technologique est la plus populaire parmi les entreprises québécoises

Selon la troisième édition du manuel sur les *Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, mieux connu sous le nom de *Manuel d'Oslo*, il existe quatre types d'innovation : l'innovation de produits, de procédés, organisationnelle et en marketing. Ces quatre types peuvent être divisés en deux groupes : l'innovation technologique et non technologique. Le premier regroupe l'innovation de produits et de procédés, c'est-à-dire l'introduction sur le marché d'un bien ou d'un service nouveau ou significativement amélioré en ce qui concerne sa capacité, sa convivialité, ses composantes ou ses sous-systèmes et la mise en œuvre d'une technologie de production, d'une méthode de distribution ou d'une activité de soutien nouvelle ou significativement améliorée. L'innovation non technologique rassemble, quant à elle, les deux autres types d'innovation, soit des méthodes nouvelles intégrées aux pratiques opérationnelles de l'entreprise relativement à l'organisation du lieu de travail ou aux relations extérieures, et qui n'ont pas

1. L'auteure tient à remercier Marie-Pier Labrie pour son support méthodologique.

2. Voir bulletin s@voir.stat de décembre 2011 sur le lien entre le PIB et les dépenses en R-D.

Figure 2

Proportion d'entreprises qui ont innové entre 2010 et 2012 selon le type d'innovation, Québec, Ontario et Canada


Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise*, 2009 et 2012.

été utilisées antérieurement par l'entreprise et la mise en œuvre d'un nouveau concept ou d'une nouvelle stratégie qui diffèrent de façon significative des méthodes existantes de l'entreprise et qui n'ont jamais été utilisés auparavant.

Le type d'innovation pratiquée par la plus grande proportion d'entreprises au Québec entre les années 2010 et 2012 est l'innovation organisationnelle (37,9 %) suivie de l'innovation en marketing (32,5 %), soit les deux types d'innovation non technologique. Par ailleurs, un peu plus du quart des entreprises ont innové en produits (27,7 %) ou en procédés (26,0 %) sur la période. En Ontario, le portrait de l'innovation est largement différent. Au cours de la période, 49,3 % des entreprises ont innové en produits, soit un taux significativement plus élevé que ce que l'on observe au Québec (27,7 %). Le second type d'innovation le plus populaire en Ontario est l'innovation organisationnelle (42,6 %), suivie de l'innovation en procédés (36,0 %) et en marketing (35,2 %). Dans l'ensemble du Canada, les différences sont moins marquées entre les différents types d'innovation. La proportion d'entreprises ayant innové entre 2010 et 2012 varie de 29,0 % pour l'innovation de procédés à 37,9 % pour l'innovation organisationnelle.

Le secteur manufacturier est le secteur le plus innovant au Québec

Le taux d'innovation varie entre les secteurs industriels. Au Québec, c'est le secteur manufacturier qui affiche la plus forte proportion d'entreprises innovantes. Entre 2010 et 2012, 82,6 % des entreprises manufacturières ont introduit au moins une innovation, soit un taux significativement plus élevé que la moyenne québécoise (60,9 %). L'Ontario et le Canada affichent, quant à eux, des proportions d'entreprises manufacturières qui ont innové nettement inférieures à celle québécoise, soit respectivement de 74,2 % et de 74,8 %. En Ontario, ce sont les entreprises des services administratifs, de services de soutien, de services de gestion des déchets et de services d'assainissement (95,1 %) qui affichent la plus forte proportion d'entreprises innovantes au cours de la période 2010-2012 et au Canada, ce sont celles de l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques (77,1 %).

Tableau 1

Proportion d'entreprises qui ont innové entre 2010 et 2012 selon l'industrie, industries sélectionnées, Québec, Ontario et Canada

	Québec	Ontario	Canada
Toutes les industries sondées	60,9	71,2	63,5
Fabrication	82,6	74,2	74,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	F	90,7	77,1
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	67,5 ^E	95,1	70,7 ^E

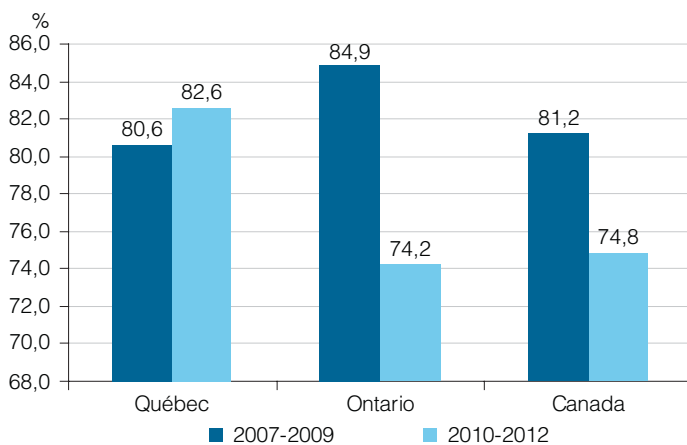
E À utiliser avec prudence.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise*, 2012.

On observe une légère hausse de deux points de pourcentage de la proportion d'entreprises qui ont innové dans le secteur manufacturier québécois entre les deux éditions de l'enquête. À l'inverse, la proportion est en baisse dans les entreprises manufacturières de l'Ontario et de l'ensemble du Canada. Dans le premier cas, il s'agit d'une diminution significative entre la proportion d'entreprises manufacturières ayant innové sur la période 2007-2009 (84,9%) et celle ayant innové dans la période suivante (74,2%). Dans le second cas, le taux d'innovation du secteur manufacturier est passé de 81,2% entre 2007-2009 à 74,8% entre 2010-2012. Dans l'*Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise* 2009, le secteur manufacturier était toutefois le plus innovant en Ontario et au Canada.

Figure 3
Proportion d'entreprises du secteur manufacturier qui ont innové entre 2007 et 2009 et entre 2010 et 2012, Québec, Ontario et Canada

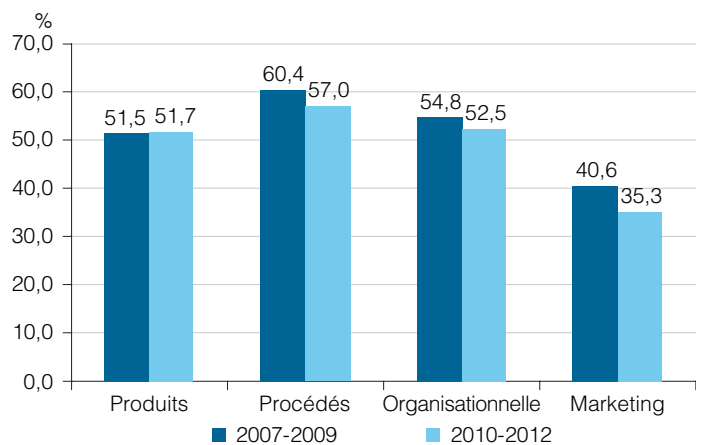


Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise*, 2009 et 2012.

La plupart des types d'innovation sont en baisse dans le secteur manufacturier québécois

Malgré l'augmentation de la proportion d'entreprises innovantes dans l'ensemble du secteur manufacturier du Québec, on observe une baisse pour trois types d'innovation³. L'innovation en procédés est passée de 60,4% à 57,0%, celle organisationnelle de 54,8% à 52,5% et l'innovation en marketing de 40,6% à 35,3%. Enfin, la proportion d'entreprises qui ont innové en produits est restée sensiblement la même entre les deux éditions de l'enquête : 51,5% entre 2007 et 2009 et 51,7% entre 2010 et 2012. Il en demeure que l'ordre n'a pas changé au cours des années : l'innovation en procédés, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une technologie de production, d'une méthode de distribution ou d'une activité de soutien nouvelle ou significativement améliorée, est encore la plus populaire au sein des entreprises manufacturières québécoises.

Figure 4
Proportion d'entreprises du secteur manufacturier qui ont innové entre 2007 et 2009 et 2010 et 2012 selon le type d'innovation, Québec



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise*, 2009 et 2012.

3. Pour être considérée comme novatrice, une entreprise doit avoir au moins innové dans une catégorie. Il est donc possible d'observer une baisse pour tous les types d'innovation, mais que dans l'ensemble on compte une plus grande proportion d'entreprises innovantes.

Note méthodologique

L'*Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise* produite par Statistique Canada fournit de l'information sur les activités d'innovation, les décisions stratégiques et les stratégies opérationnelles. Elle a été menée en 2009 et en 2012 auprès des entreprises comptant au moins 20 employés et ayant des revenus de 250 000 \$ ou plus. Dans les deux éditions de l'enquête, Statistique Canada a procédé à un suréchantillonnage d'entreprises manufacturières, ce qui offre des données plus précises et rigoureuses pour ce secteur d'activité. De plus, afin d'obtenir une mesure régionale de l'innovation, Statistique Canada a divisé l'échantillon de l'édition 2012 en cinq régions : le Québec, l'Ontario, l'Alberta, l'Atlantique et le reste du Canada. L'édition précédente de l'enquête n'avait toutefois pas ce genre de visée et l'échantillon avait seulement été stratifié par industrie et par catégorie de taille d'entreprise. Pour cette raison, il faut donc faire très attention dans la comparaison des résultats régionaux entre les deux éditions de l'enquête.

La mesure de précision fournie par Statistique Canada est une cote basée sur l'erreur-type et le nombre d'observations. Dans ce bulletin, nous nous sommes concentrés sur les données présentant une cote de fiabilité de A ou B, c'est-à-dire ayant une erreur-type entre 0 % et 2,49 % ou entre 2,50 % et 7,49 %. Lorsque nous avons effectué les tests de différence pour comparer deux résultats (avec un seuil de 5 %), nous avons utilisé la borne supérieure de l'erreur-type. Il s'agit d'une méthode conservatrice, mais qui nous assure d'avoir des résultats significativement différents l'un de l'autre. Par ailleurs, étant donné qu'il y a approximation de la loi binomiale par la loi normale, il faut s'assurer d'avoir deux échantillons de grandes tailles pour que le calcul du test de différence soit valide. C'est pourquoi nous n'avons utilisé que des proportions ni trop petites ni trop grandes, compte tenu que nous ne connaissons pas les tailles exactes des échantillons. Enfin, certaines estimations doivent être utilisées avec prudence, car elles présentent une erreur-type entre 7,50 % et 14,49 %. Nous avons identifié ces estimations dans les figures et le tableau.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques économiques

Ont collaboré à la réalisation :
Esther Frève, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements :
Marianne Bernier, économiste
marianne.bernier@stat.gouv.qc.ca
Direction des statistiques économiques
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
ou 1 800 463-4090 (sans frais)
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2014
ISSN 1911-6918 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction autre qu'à des fins de
consultation personnelle est interdite sans
l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm